

USAGER PRÉSENTANT UNE LITHIASÉ URINAIRE OC-091

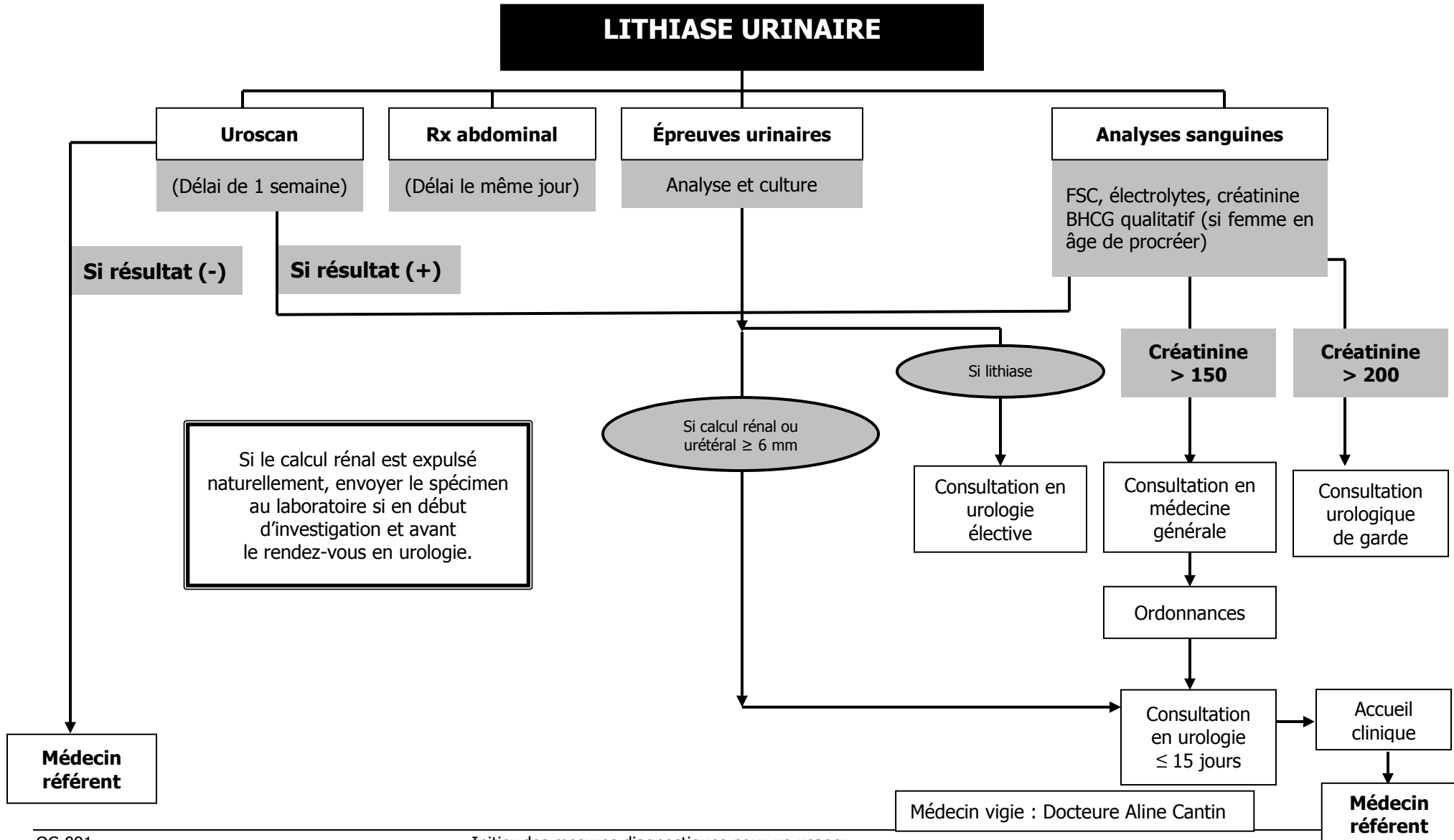
Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic clinique de lithiasé urinaire a été évoqué par son médecin traitant

Indication : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications : - rein unique - état infectieux - douleur intense non soulagée par des analgésiques - femme enceinte



USAGER PRÉSENTANT UNE THROMBOPHLÉBITE PROFONDE (TPP) OC-092

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de TPP a été évoqué par son médecin traitant et référé à l'accueil clinique

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation par la médecine interne

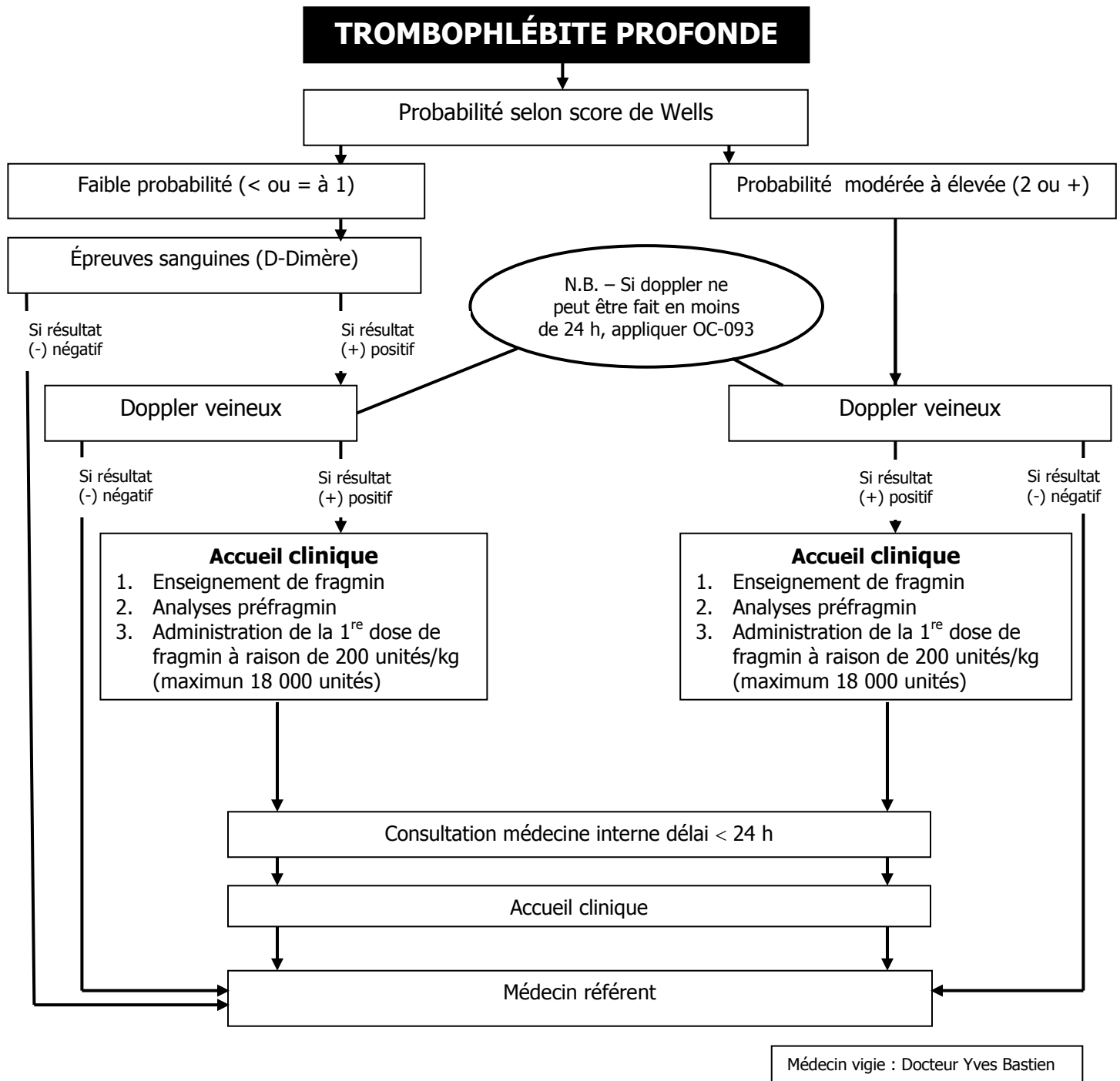
Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications :

- Détérioration depuis la réception de la demande de référence soit :
 - douleur non soulagée par les analgésiques
- Hémorragie cérébrale < 3 mois
- Troubles hématologiques graves
- Troubles hépatiques

Directive :

- Appliquer l'ordonnance collective : OC-093 (s'il y a lieu)



USAGER EN INVESTIGATION POUR UNE THROMBOPHLÉBITE PROFONDE (TPP) OC-093

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de TPP a été évoqué par son médecin traitant et référé à l'accueil clinique, dont le doppler est positif ou le D-dimère est positif et que le doppler ne peut pas être fait avant 24 h ou que le score Wells est \geq à 2 et que le doppler ne peut pas être fait avant 24 h

Indication : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant selon l'OC-092

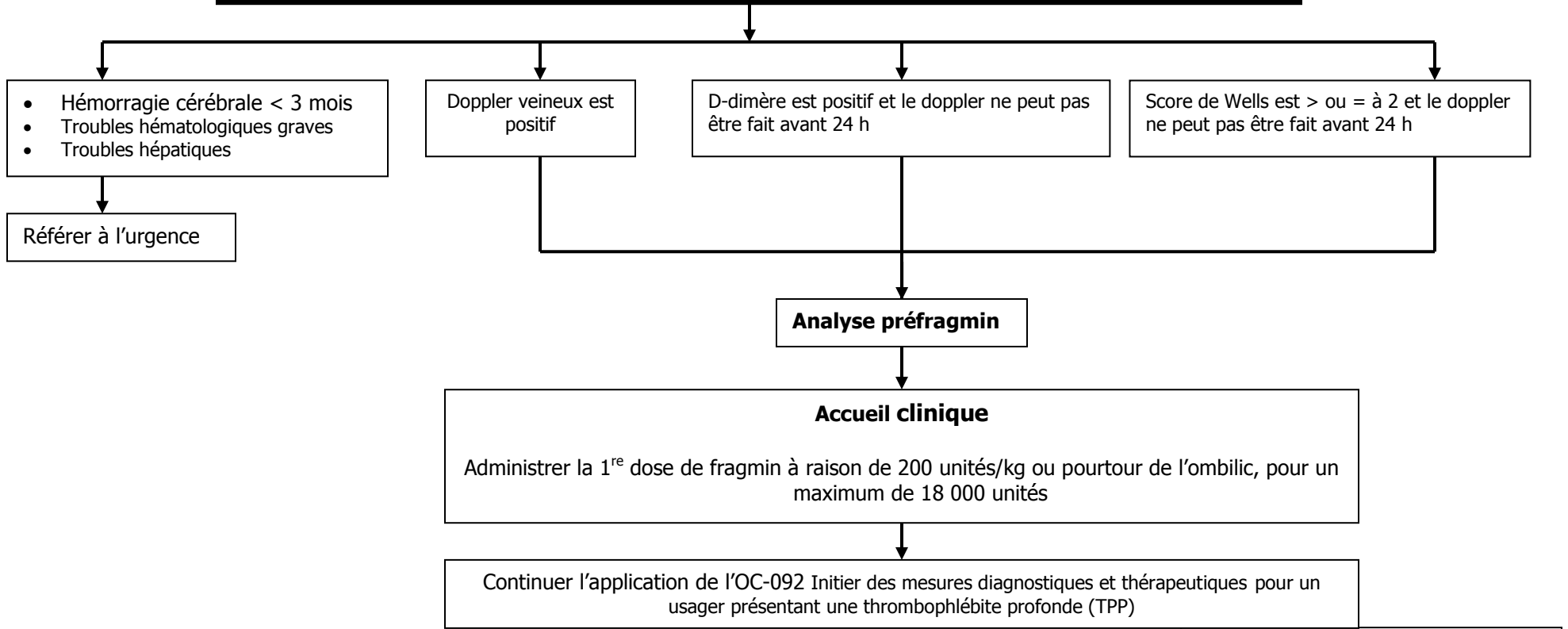
Contre-indications :

- hémorragie cérébrale < 3 mois
- troubles hématologiques graves
- troubles hépatiques
- anticoagulants oraux (coumadin, pradax, xarelto)
- antiplaquettaires (plavix, ticlid, effient)

Directive :

- référer à l'ordonnance collective 092 Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques pour un usager présentant une thrombophlébite profonde (TPP)

ADMINISTRER LE FRAGMIN SOUS-CUTANÉ



USAGER PRÉSENTANT DES CONVULSIONS (OC-094)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

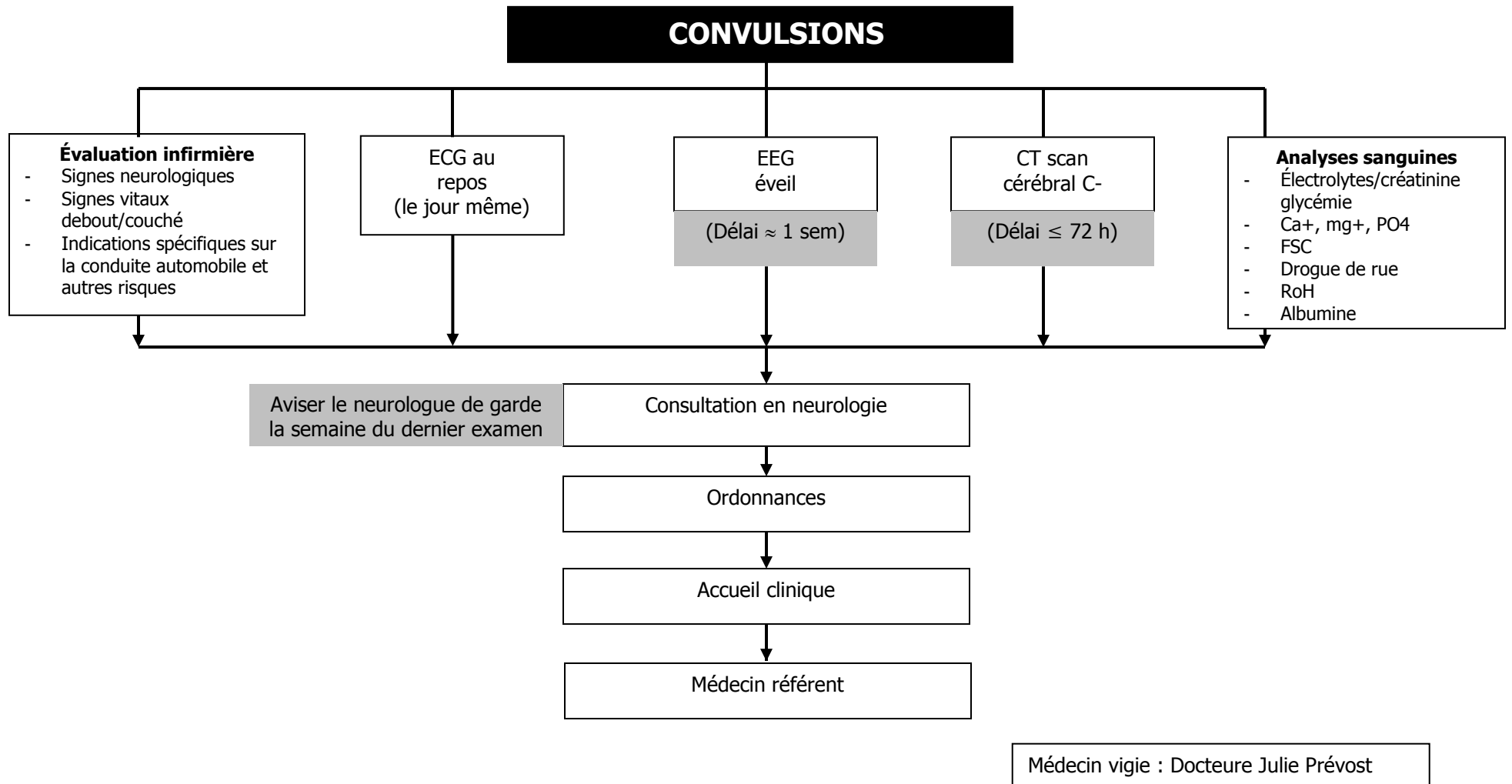
Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de 1^{er} épisode de convulsions a été évoqué par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en neurologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications :

- Détérioration depuis la réception de la demande soit :
 - pertes de conscience répétées
 - signes neurologiques positifs
 - troubles visuels
 - status épilepticus



USAGER PRÉSENTANT UN ACCIDENT ISCHÉMIQUE TRANSITOIRE (AIT) SANS SYNCOPE (OC-096)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

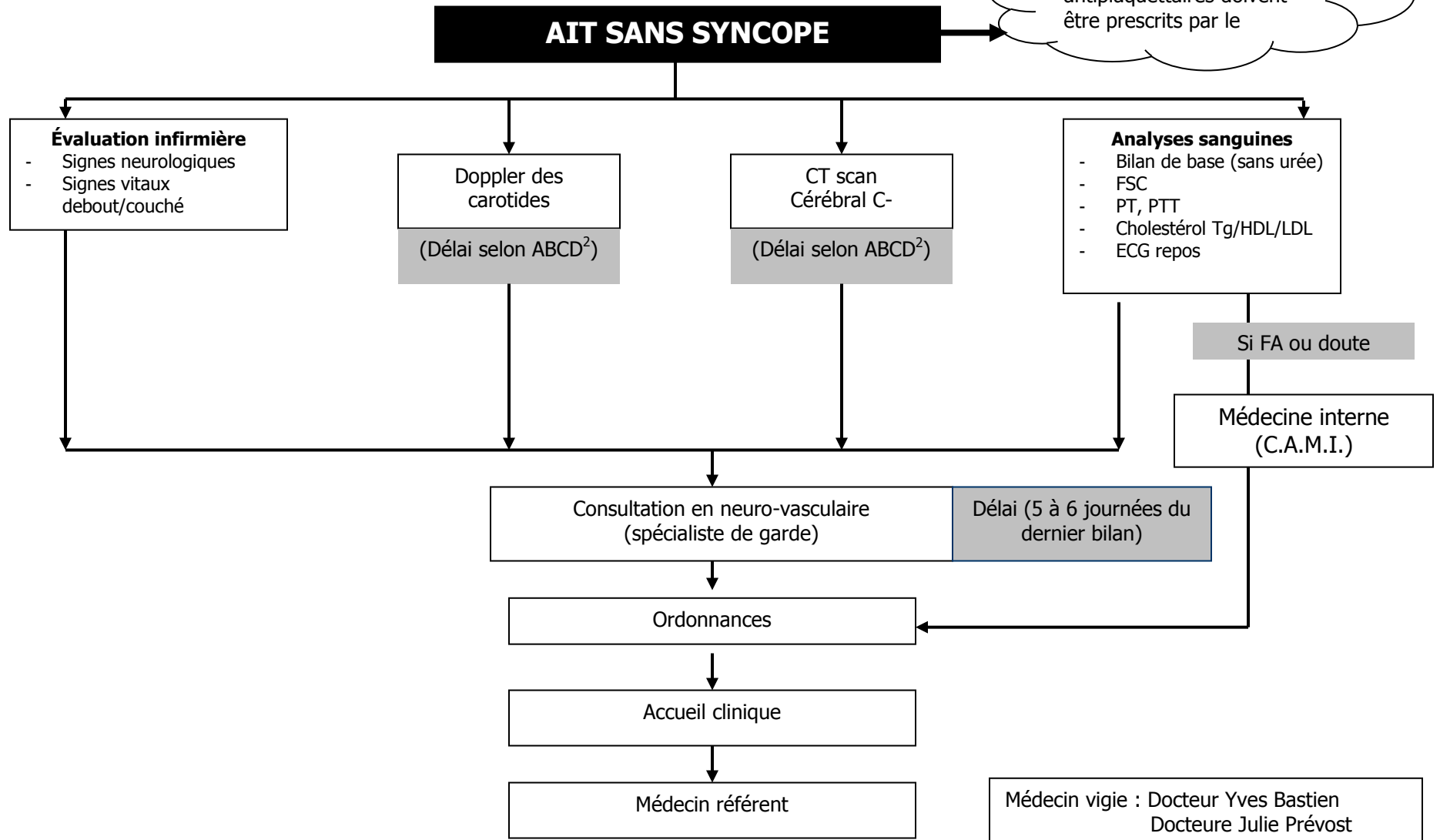
Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic clinique d'accident ischémique transitoire (AIT) sans syncope a été posé par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en neuro-vasculaire

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indication : symptômes neurologiques résiduels d'un AIT excluant la céphalée

N. B. Les antiplaquettaires doivent être prescrits par le



UNE CELLULITE AVEC ÉCHEC AU TRAITEMENT AUX ANTIBIOTIQUES PER OS (OC-097)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

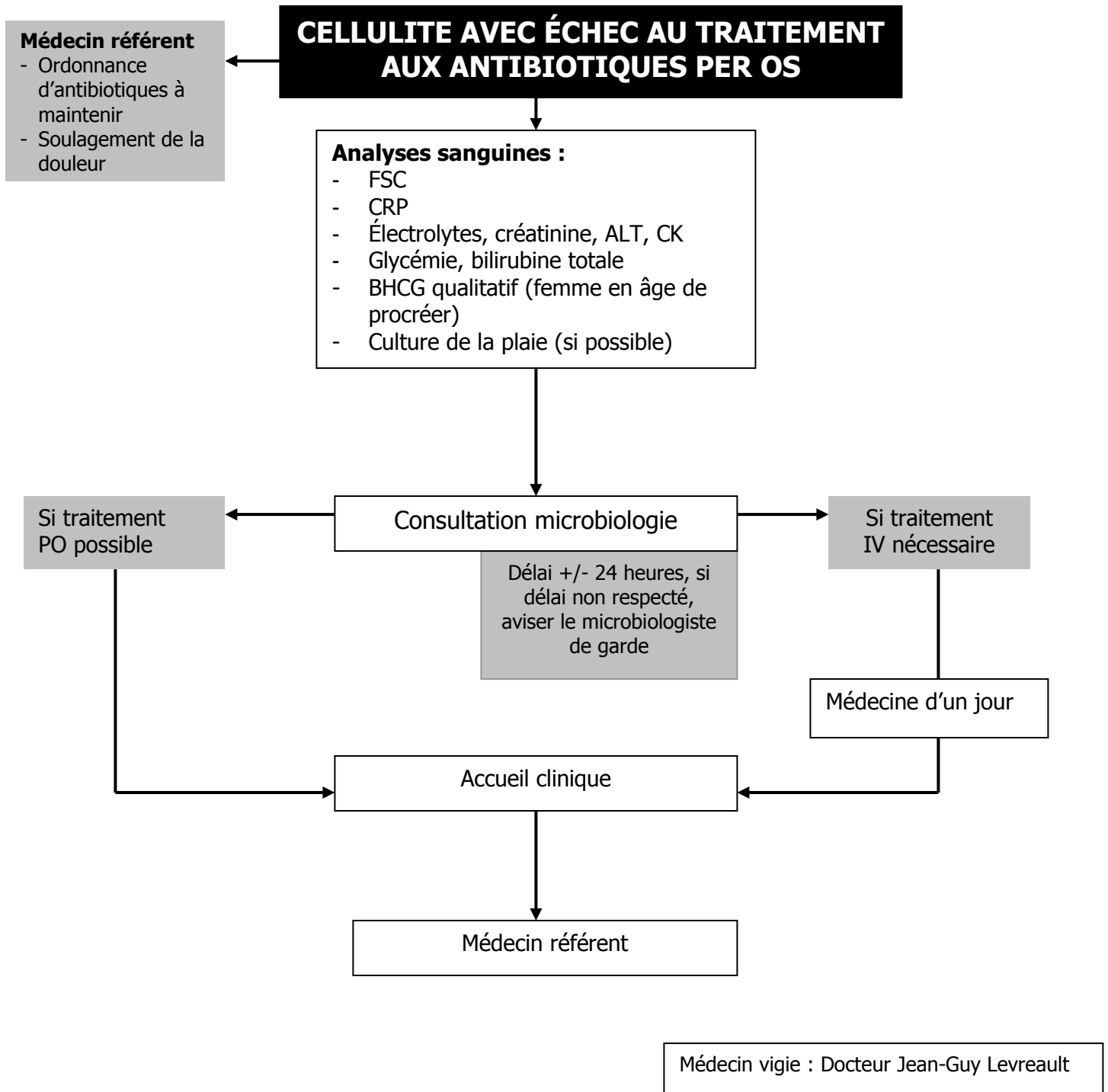
Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de cellulite avec échec au traitement aux antibiotiques per os a été posé par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en microbiologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications : détérioration depuis la réception de la demande de référence soit :

- douleur intense non soulagée par les analgésiques
- augmentation de l'étendue de la plaie (de façon significative)



USAGER PRÉSENTANT UN PIED DIABÉTIQUE (OC-098)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

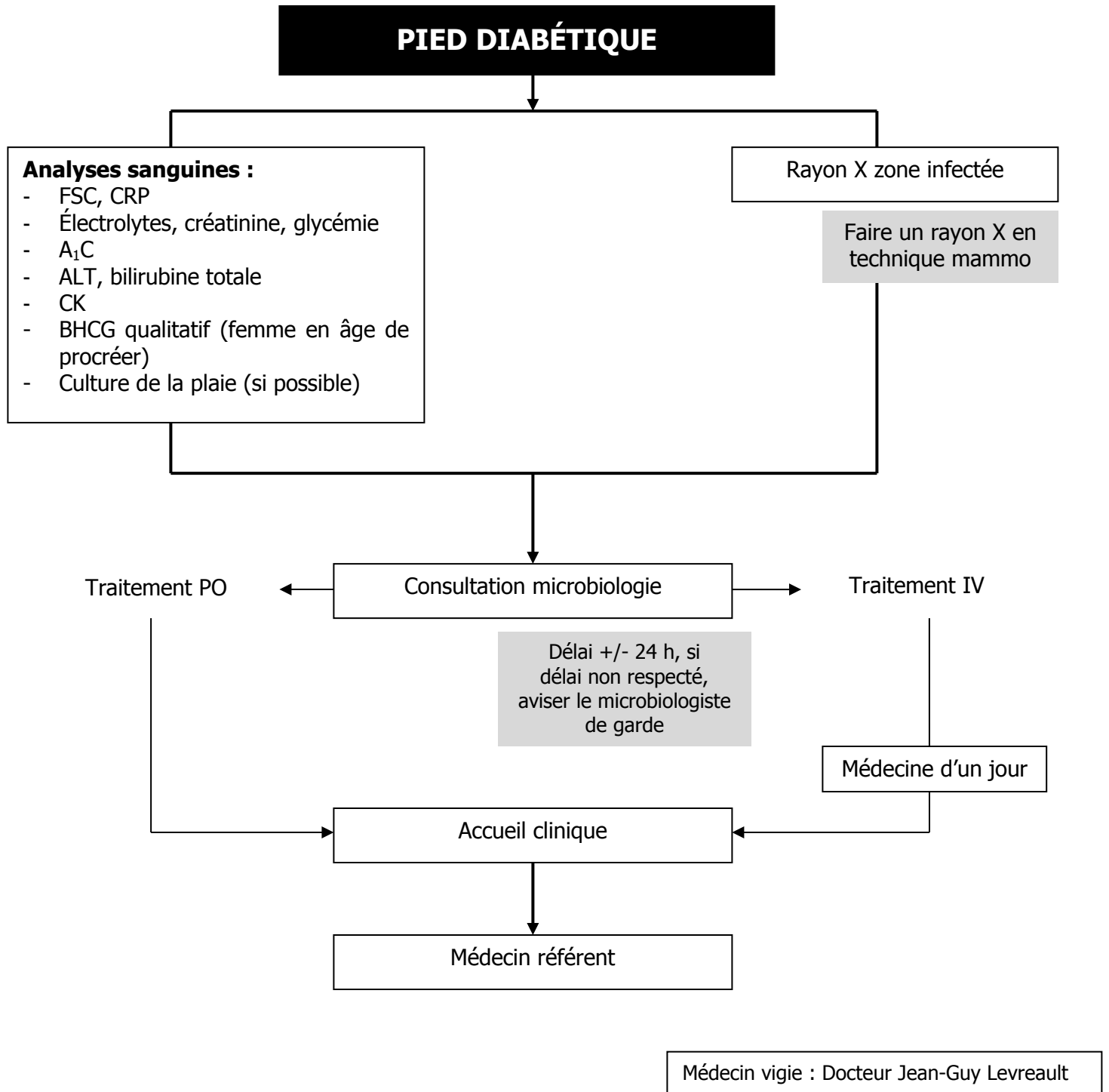
Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de pied diabétique a été posé par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en microbiologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indication : détérioration depuis la réception de la demande de référence soit :

- douleur intense non soulagée par les analgésiques
- augmentation de l'étendue de la plaie (de façon significative)



USAGÈRE PRÉSENTANT UNE BARTHOLINITE OC-099

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

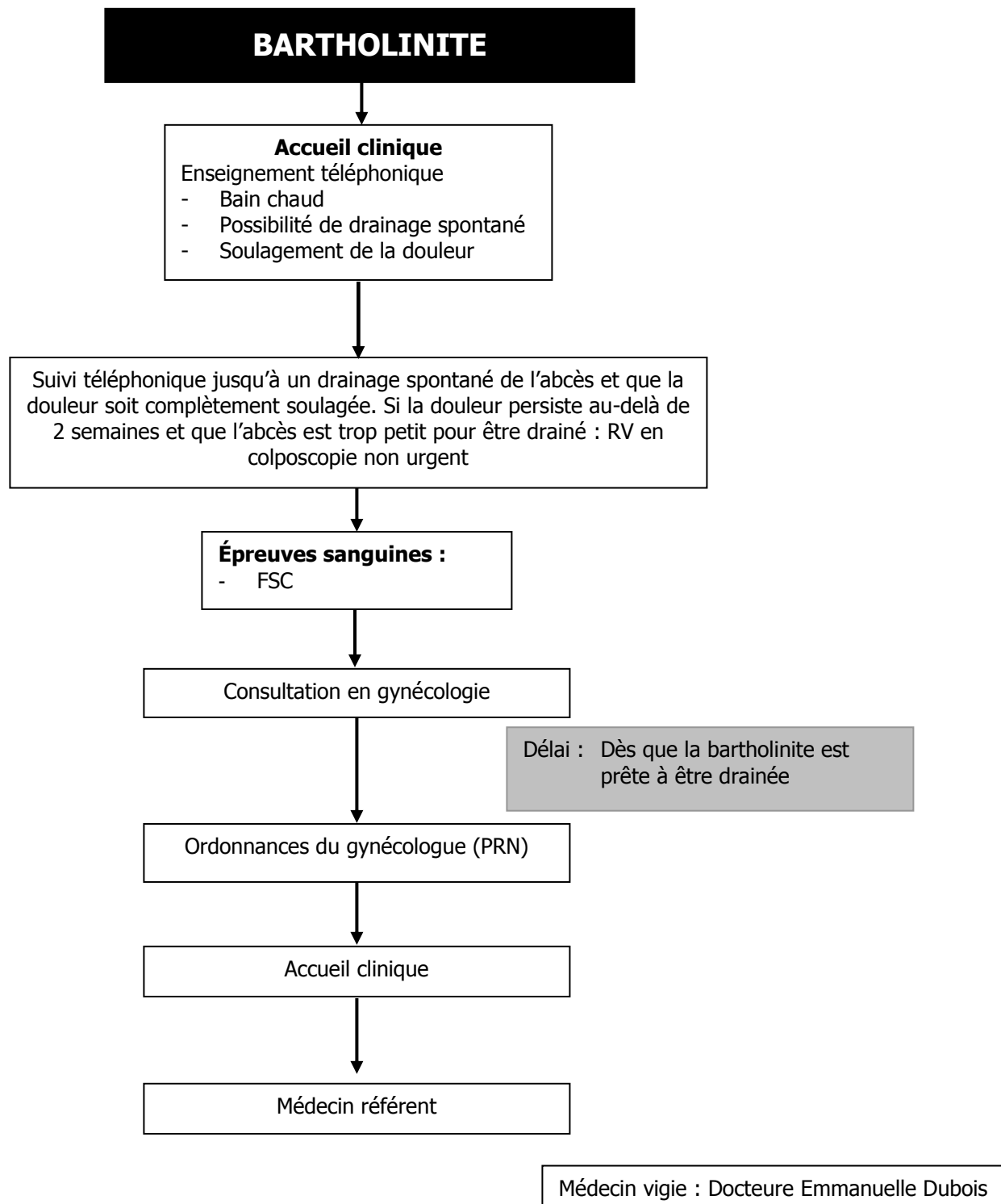
Catégorie de personnes visées : usagère pour laquelle un diagnostic de bartholinite a été posé par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en gynécologie

Condition : être dûment dirigée par son médecin traitant

Contre-indications : détérioration depuis la réception de la demande de référence soit :

- température $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ soutenue depuis 24 heures
- douleur intense non soulagée par les analgésiques
- drainage spontané



USAGÈRE ENCEINTE PRÉSENTANT DES SAIGNEMENTS SANS DOULEUR AU PREMIER TRIMESTRE OC-100

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

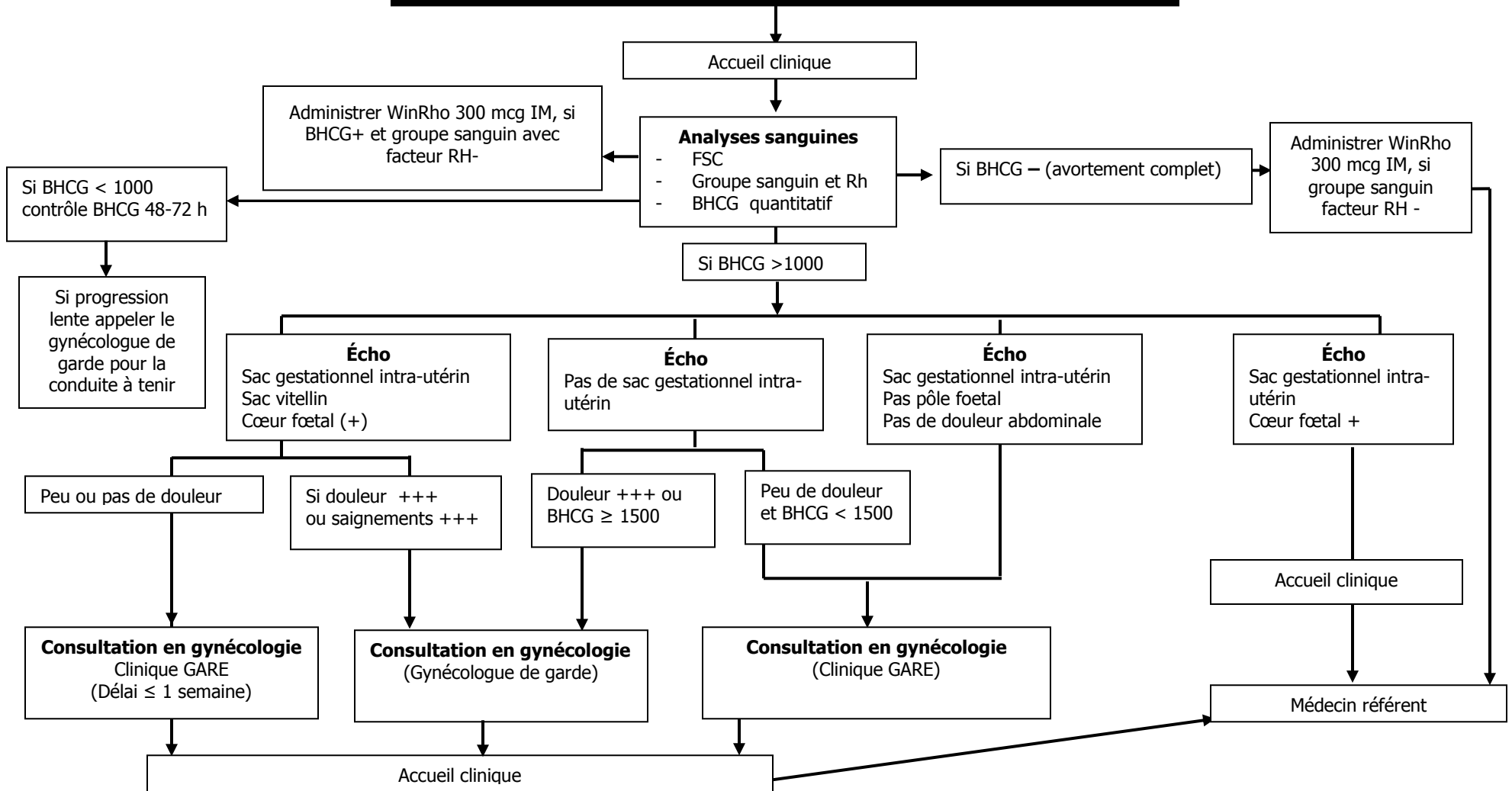
Catégorie de personnes visées : usagère pour laquelle un diagnostic de saignement sans douleur au cours du 1^{er} trimestre a été posé par son médecin traitant

Indication : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique

Condition : être dûment référée par son médecin traitant

Contre-indications : saignements vaginaux équivalent à une serviette hygiénique et plus à l'heure - Usagère splénectomisée
- Usagère connue pour avoir une hypersensibilité aux dérivés plasmatiques

SAIGNEMENT SANS DOULEUR AU 1^{ER} TRIMESTRE



Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usagère présentant des complications à la suite d'une chirurgie en gynécologie < 1 mois

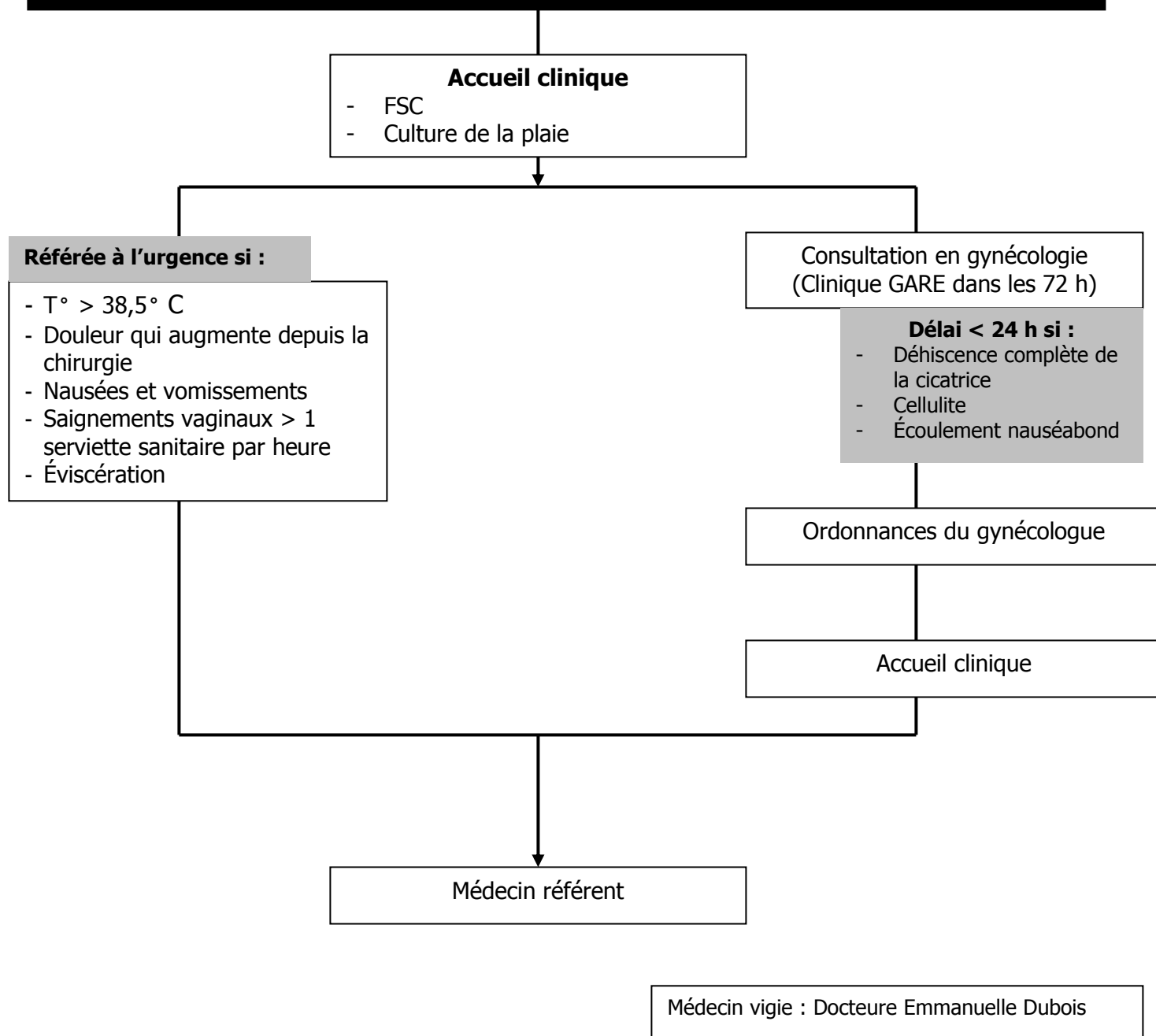
Indications : répondre aux critères considérés comme des complications et nécessiter d'être vue par sa gynécologue

Condition : être dûment évaluée par l'infirmière de l'accueil clinique suite à une référence médicale ou un appel de l'usagère

Contre-indications :

- détérioration de l'état générale empêchant l'usagère de se présenter sur pied à l'accueil clinique
- saignements vaginaux équivalent à une serviette hygiénique à l'heure
- nausées et vomissements
- éviscération
- douleur qui augmente et qui n'est pas soulagée par les analgésiques

COMPLICATIONS À LA SUITE D'UNE CHIRURGIE EN GYNÉCOLOGIE



USAGER PRÉSENTANT UNE HÉMATURIE MACROSCOPIQUE ASYMPTOMATIQUE OC-102

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic d'hématurie macroscopique sans symptômes a été posé par son médecin traitant

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et analyse et culture d'urine faites

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications : détérioration depuis la réception de la demande :

• caillots dans les urines

• symptômes de rétention urinaire

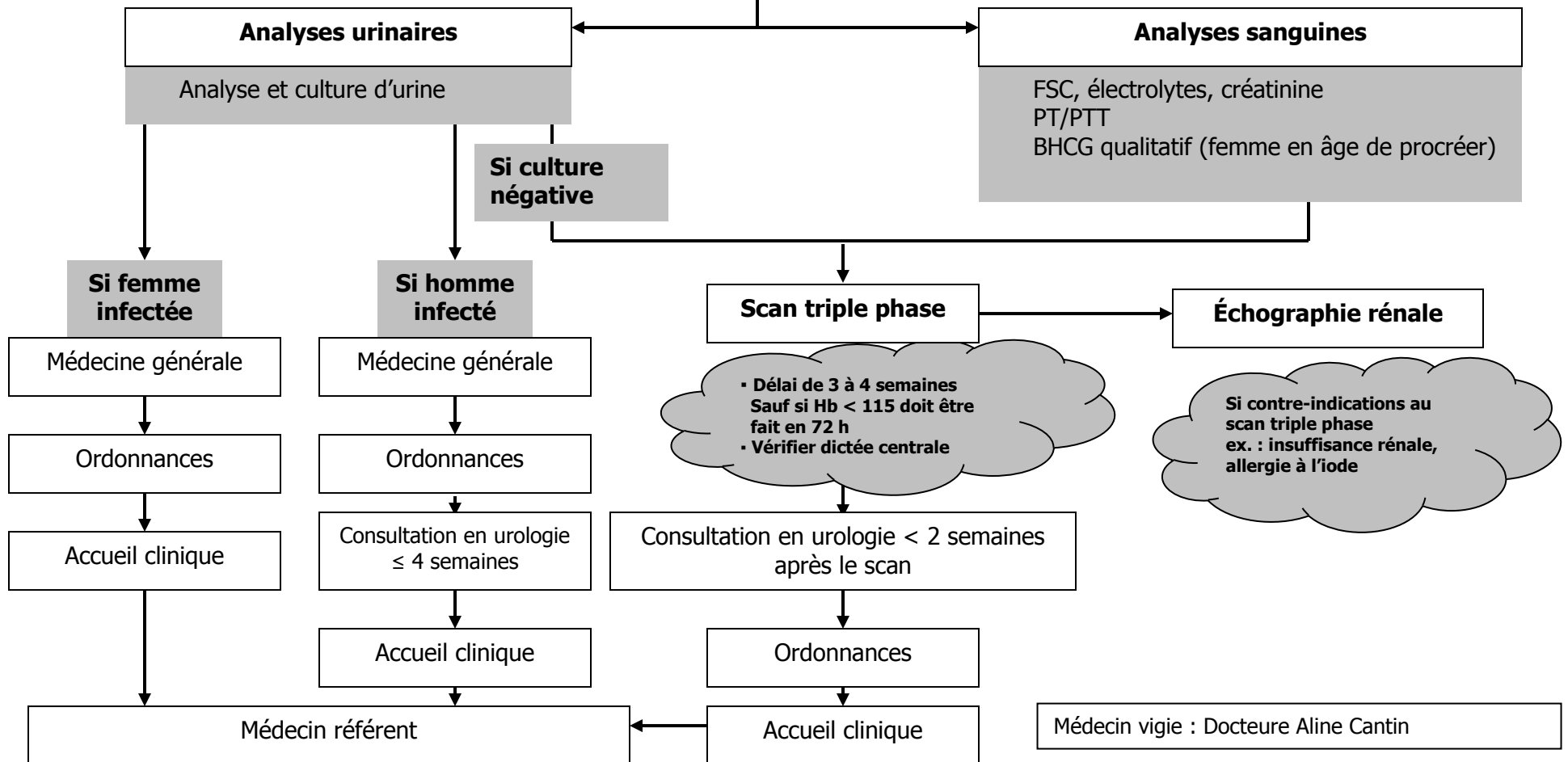
• dysurie sévère

• Faiblesse

• douleur abdominale intense non soulagée par les analgésiques

• femme enceinte

HÉMATURIE MACROSCOPIQUE ASYMPTOMATIQUE



USAGER PRÉSENTANT UNE FIBRILLATION AURICULAIRE ASYMPTOMATIQUE (OC-104)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de fibrillation auriculaire asymptomatique a été posé par son médecin traitant

Indication : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications :

- Essoufflement de novo ou accentué
- Orthopnée
- FA symptomatique
- DRS ou symptômes associés
- Porteur d'une valve métallique
- ECG sans FA

FIBRILLATION AURICULAIRE ASYMPTOMATIQUE

Pouls ≤ 120

Doit être prévu par le médecin traitant
(sauf si contre-indication)

- ASA (si sans facteur de risque)
 - OU
 - Coumadin Xarelto Pradox Eliquis
(si facteur de risque)
 - +
 - Bêta-bloqueurs
 - OU
 - Bloquants des canaux calciques
- } Si pouls ≥ 90/min

Facteurs de risque connus de thromboembolie

CHADS₂

- Agé > 75 ans
 - HTA
 - Diabète
 - AVC/AIT
 - Insuffisance cardiaque
- Sténose mitrale

ECG
au repos

(Délai : le même jour)

Analyses sanguines

- FSC
- Electrolytes/créatinine, glycémie
- PT/PTT - TSH - Calcium
- Troponine
- BHCG qualitatif (femme en âge de procréer)

RX poumons

Délai :
(le même jour)

Échographie cardiaque

Délai :
(2 à 4 sem.)

Si capable de marcher

Épreuve d'effort

(Délai : 2 à 4 sem.)

Si incapable de marcher

MCAS
Non investiguée
depuis > 1 an

Facteur de risque
pour MCAS

- ≥ 60 ans
- HTA
- HLP
- Diabète
- Tabagisme
- Histoire familiale

FEVG < 50 %
à l'échocardiographie

Mibi-persantin

(Délai : 2 à 4 sem.)

Consultation en cardiologie de garde

(Délai < 72 h postdernier examen)

Si congé

Accueil clinique

Médecin référent

Ordonnance

Accueil clinique

Médecin vigie : Docteur Serge Mc Nicoll

USAGER PRÉSENTANT UNE MASSE OU UN NODULE PULMONAIRE SUSPECTÉ (OC-116)

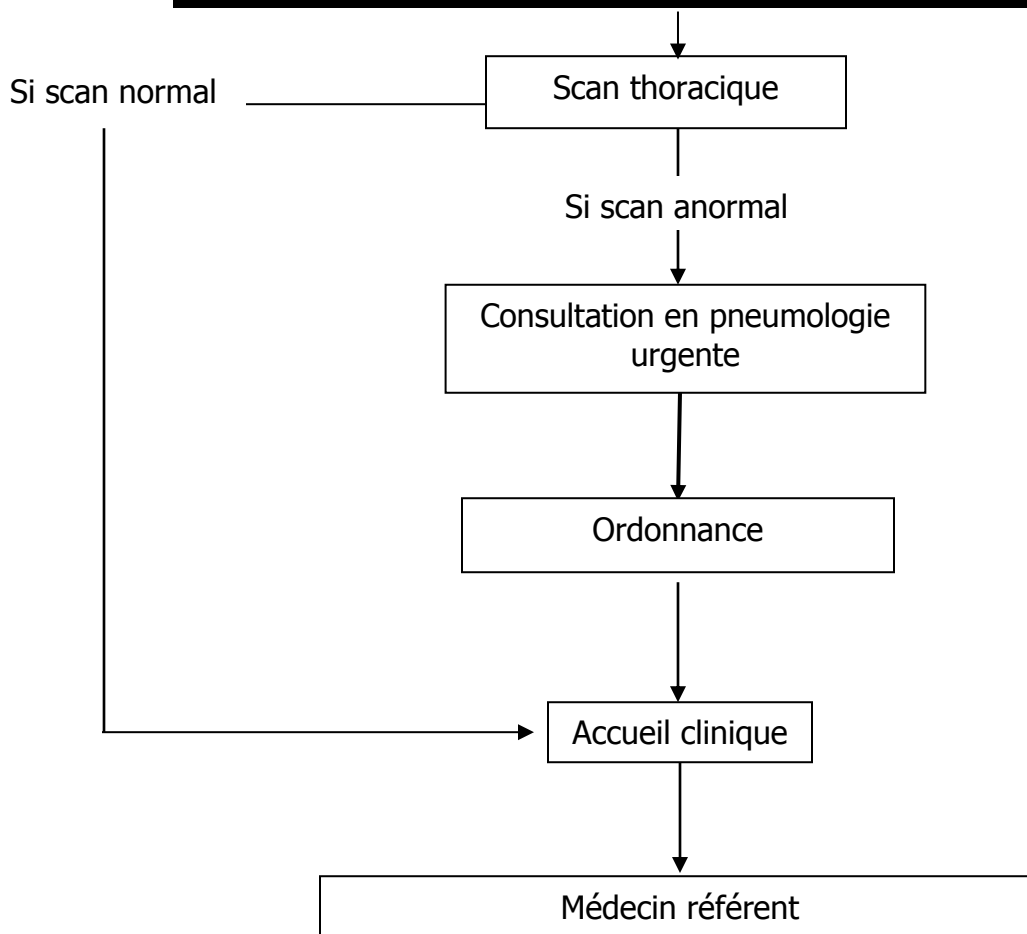
Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic de masse ou nodule pulmonaire suspecté a été posé par son médecin

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en pneumologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

MASSE OU NODULE PULMONAIRE SUSPECTÉ (Rayon X à l'appui)



Médecin vigie : Docteur Jean-François Chalifour

USAGER PRÉSENTANT UN ÉPANCHEMENT PLEURAL D'ORIGINE INDÉTERMINÉE (OC-118)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

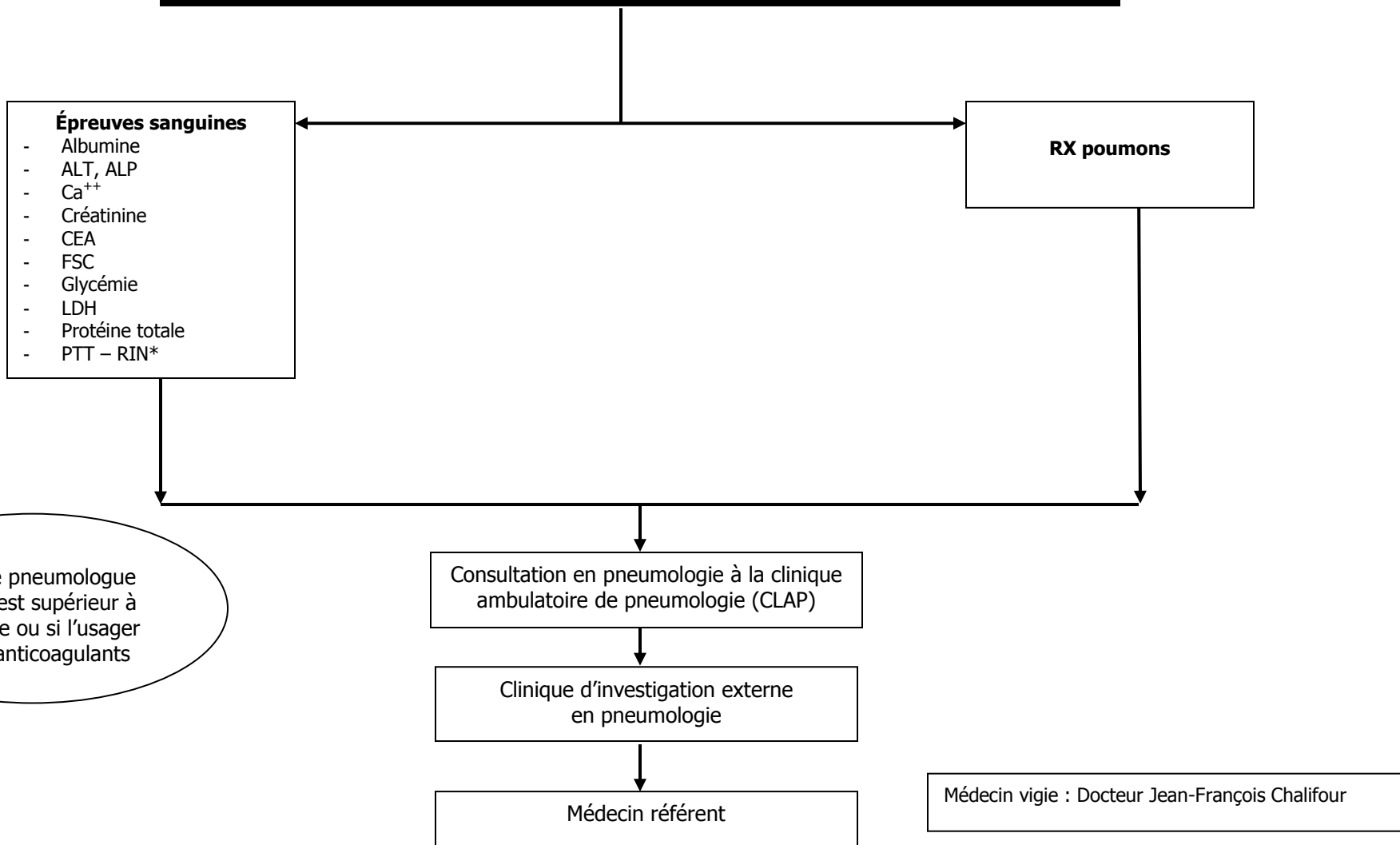
Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic d'épanchement pleural d'origine indéterminée a été posé

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en pneumologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant

Contre-indications : • Coagulopathie connue • Instabilité hémodynamique • Tirage

ÉPANCHEMENT PLEURAL D'ORIGINE INDÉTERMINÉE



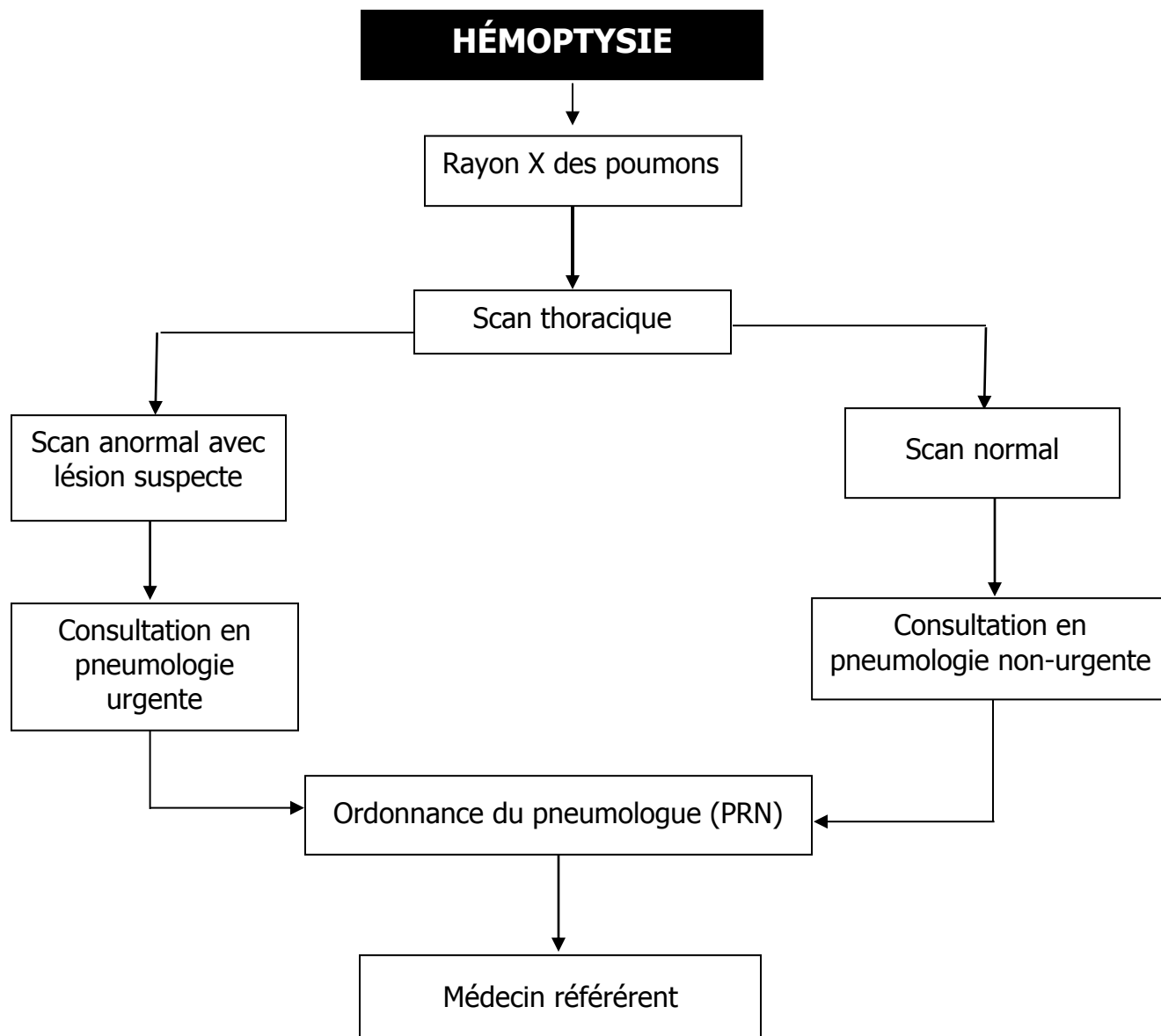
USAGER PRÉSENTANT DE L'HÉMOPTYSIE (OC-203)

Professionnelle habilitée : infirmière travaillant à l'accueil clinique

Catégorie de personnes visées : usager pour lequel un diagnostic d'hémoptysie a été posé par son médecin

Indications : répondre aux critères d'admissibilité de l'accueil clinique et nécessiter une investigation en pneumologie

Condition : être dûment dirigé par son médecin traitant



Médecin vigie : Docteur Jean-François Chalifour